



VILLE DE
RICHMOND

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES DE PROPRIÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné que le rôle général de perception des taxes de propriétaires, pour l'année 2024, est déposé au bureau du greffier-trésorier.

Il est présentement en vigueur et toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les montants mentionnés.

Donné à Richmond (Québec),
ce 10 janvier 2024.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier